

ACCUEIL

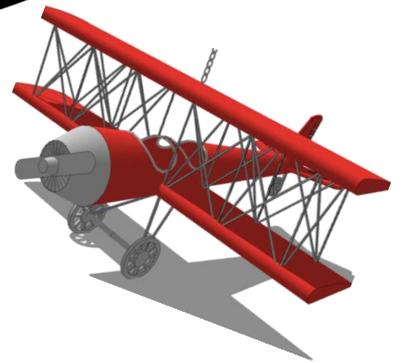
de

LOISIRS

InterCommunal

Mini-Pousses & Tatanka

05 33 09 57 50

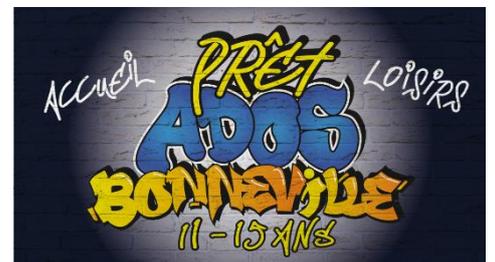
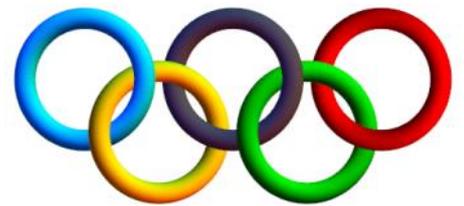


PROJET

PÉDAGOGIQUE



2023



PRESENTATION DE L'ORGANISATEUR ET DE SON PROJET EDUCATIF

Nos Accueils de Loisirs sont gérés par la Communauté de Communes Montaigne Montravel et Gurson, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, présidé par Mr Thierry BOIDE. Elle appartient à la région Nouvelle Aquitaine et elle est constituée de 18 communes.

Elle est située sur un territoire couvrant 26 000 hectares, entre Bordeaux et Bergerac, Montpon Ménéstérol et Sainte Foy la Grande. L'ALSH à Bonneville est situé au cœur du territoire.



Des commissions ont été créées pour examiner les dossiers relatifs aux compétences de la Communauté de Communes. L'accueil de loisirs à Bonneville fait partie de la commission Enfance et Jeunesse présidé par Mr Christian GALLO. Cette commission est composée par 18 membres qui représentent chaque Communes du territoire de la CDC.

Les Accueils de Loisirs à Saint Antoine de Breuilh 3/12 ans et à Bonneville 12/17 ans accueillent des enfants de 3 à 16 ans pour des animations diverses. Pour les 3-12 ans à Saint Antoine de Breuilh (ouverture au 15/06/2022) du Lundi au Vendredi pendant les vacances scolaires et le mercredi durant le temps scolaire. Pour les 11-16 ans à Bonneville tous les jours pendant les vacances scolaires, et deux semaines en août.

Il y a également 4 accueils périscolaires le soir : dans l'école publique de Saint-Antoine de Breuilh de 16h à 18h le lundi, RPI Lamothe-Montravel et Saint-Michel de Montaigne, le mardi, RPI Montcaret et Saint-Seurin le jeudi, et Vélines le vendredi de 16h30 à 18h30.

Nos accueils se veulent ouverts à tous, et donc reçoivent tous les enfants et jeunes sans aucune discrimination sociale ou religieuse.

# OBJECTIFS DU PROJET ÉDUCATIF

- Répondre à un besoin social d'accueil de proximité, dans le respect de la laïcité,
- Permettre aux familles de la Communauté de Communes de bénéficier d'un service dans le cadre des loisirs des enfants et des jeunes,
- Offrir au jeune un vrai moment de détente, loin de l'école et des problèmes qui peuvent occuper son quotidien. Ces journées doivent lui permettre de vivre à son propre rythme, lui offrir la possibilité de jouer, chanter, réaliser ses rêves, mais aussi de bien manger, sans être coupé de la réalité,
- Faire des Accueils de loisirs un lieu riche d'initiatives, de manière à favoriser les capacités de créativité et développer l'autonomie de l'enfant : nos efforts pédagogiques iront vers l'épanouissement progressif de l'enfant. Lui faire prendre conscience que des domaines trop souvent réservés lui sont accessibles. Le jeu est une forme d'activité qui permet à l'enfant de développer sa créativité, de donner libre cours à son imagination. L'enfant progresse en se transformant, en prenant conscience de son autonomie,
- Partager, discuter, écouter. Chaque enfant est capable de se prendre en charge pourvu qu'il se sente en confiance et sécurisé par son milieu d'accueil,
- Intégration et socialisation. L'apprentissage de l'autonomie de l'enfant est inséparable de celui de la sociabilité. Cet apprentissage conduit chaque enfant à devenir l'acteur de sa propre vie. De plus, le groupe s'enrichit des sensibilités de chacun, de toutes les différences.
- Valoriser l'implication des familles :

**Favoriser les temps d'accueil**, en adaptant les horaires en fonction du rythme des enfants et des parents. En proposant un accueil individualisé des familles (écoute, transmission d'informations, dialogue). En étant disponible et accueillant en toute circonstance. Les temps d'accueil de début et fin de journée sont propices aux relations avec les parents il est important de bien les concevoir pour qu'ils soient riches et vivants.

**Développer l'information en direction des familles** en variant les possibilités de communication afin de répondre aux attentes du plus grand nombre (panneau d'affichage, site internet, facebook, mail).

En proposant aux familles des temps de permanence au bureau de l'accueil de loisirs

**Associer les familles aux diverses manifestations** en impliquant les parents dans la réflexion et la mise en place de certains projets de la structure. En informant les familles sur les événements proposés durant l'année.

## PRÉSENTATION DES ACCUEILS DE LOISIRS

- **ALSH 3/12 ans, Périscolaire les mercredis et Extrascolaire les vacances** : avec quatre groupes 3/4 ans et demi "les Mini-Pousses", 4ans et demi / 6ans « les Maxi-Pousses », pour les + de 6 ans programme « Loisirs et Culture ou Sports ». L'accueil se situe à Saint Antoine de Breuilh sur le territoire de la Communauté de Communes de Montaigne Montravel et Gurson. Il accueille des enfants de 3 à 12 ans tous les mercredis et tous les jours pendant les vacances scolaires. Sa capacité d'accueil est de 48 pour les 3/6 ans et de 96 pour les 6-12 ans durant les vacances.
- **ALSH « Prêt-Ados » 11/17 ans, Extrascolaire les vacances** : L'accueil se situe à Bonneville, avec une capacité d'accueil de 32 adolescents. L'accueil se fait tous les jours durant chaque vacance scolaire. Durant l'été un séjour est organisé(en août). Puis il est fermé deux semaines en Août.
- **ALSH Périscolaire le soir (2h) dans 4 écoles** : sur les écoles de Saint-Antoine de Breuilh le lundi, Lamothe le mardi, Montcaret le jeudi et Vélines le vendredi. Il peut accueillir jusqu'à 24 enfants et permet aux enfants de découvrir ou de s'initier à diverses activités culturelles et sportives sous forme de cycles de 5 à 8 séances.

# BUTS, OBJECTIFS PEDAGOGIQUES ET MOYENS POUR LES 3/12 ANS

BUTS (Liés au PE)	OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	MOYENS (Mise en œuvre par les animateurs)	CRITERES D'EVALUATIONS
<p style="text-align: center;">1/ Rendre l'enfant acteur durant les différents temps de la journée</p>	<p style="text-align: center;">Être acteur durant les activités</p>	Expliquer les règles de vie	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Être actif durant les activités, et ne pas rester sans rien faire</li> <li>- Ranger le matériel utilisé</li> <li>- Utiliser le matériel pédagogique mis à disposition et le respecter</li> <li>- Utiliser l'espace au sein de l'accueil</li> <li>- Respecter les règles de vie</li> <li>- Connaître les différents temps de la journée avec leurs consignes et leurs règles</li> </ul>
		Favoriser la prise de parole	
		Laisser à l'enfant choisir son activité	
		Favoriser et développer l'imagination de l'enfant	
		Réaliser des activités en groupes et individuelles	
		Faire participer l'enfant dans l'organisation de l'activité (rangement, organisation...)	
	<p style="text-align: center;">Partager des moments conviviaux et se responsabiliser durant les repas</p>	Échanger avec les enfants	
		Laisser un enfant servir ses camarades et débarrasser sa table	
	<p style="text-align: center;">Aménager et d'exploiter les espaces de l'accueil sur des temps libres et/ou calmes</p>	Mettre en place des règles	
		Utiliser tous les locaux de l'accueil de loisirs(SDF, TMS...)et proposer aux enfants du matériel pédagogique	
		Proposer des animations calmes courtes et à long terme	
		Aménager un espace de détente et/ou de repos	
<p style="text-align: center;">2/ Favoriser la socialisation de l'enfant</p>	<p style="text-align: center;">S'exprimer en groupe</p>	Créer des jeux et des activités collectives	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaître mieux ses camarades et les respecter.</li> <li>- Exprimer ses envies et/ou ses besoins</li> <li>- Aider ses camarades dans toutes tâches de la journée (activités, rangement ...)</li> </ul>
		Inciter l'enfant à donner son avis	
		Inciter l'enfant à prendre la parole	
	<p style="text-align: center;">Connaître et respecter ses camarades</p>	Créer des activités sur la connaissance de l'autre	
		Favoriser l'alternance des groupes lors des activités	
		Favoriser l'entraide entre les plus grands et les plus petits lors des activités	
	Respecter les	Favoriser les échanges et la mixité dans les	

	différences de chacun	groupes	
		Mettre en place des jeux d'expression et d'entraide	
		Encourager les actions de chacun lors des activités et les valoriser	
	Apprendre à devenir citoyen	Inculquer à l'enfant ses droits et ses devoirs	
		Découvrir son territoire et son fonctionnement par le jeu et des activités	
		Apprendre à être un acteur « potentiel » sur son territoire	
2/ Favoriser la socialisation de l'enfant	Inculquer la confiance en soi	Valoriser l'enfant lors de ses réussites	
		Renforcer sa confiance en soi en accompagnant l'enfant à vaincre et surmonter ses peurs.	
3/ Favoriser l'épanouissement de l'enfant	Découvrir de nouvelles Activités Physiques et Sportives	Proposer des cycles d'activités à cours et moyen terme	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaître les fondamentaux des différentes activités physiques et sportives réalisées</li> <li>- Connaître les consignes des animateurs lors des sorties (piscine, accrobranche...)</li> <li>- Réalisation d'un cycle</li> <li>- Se servir de nouveaux matériaux et connaître celui du centre de loisirs.</li> <li>- Expliquer son ressenti sur une activité (aimé, pas aimé...)</li> </ul>
		Faire participer l'enfant dans l'arbitrage et le respect des règles	
		Utiliser les différents espaces de la structure (salle des fêtes, TMS...) et du territoire (Gymnase, Base de Loisirs...)	
		Inciter l'enfant à s'impliquer dans la préparation et le rangement de l'activité	
		Pérenniser et insister sur les règles de sécurité suivant l'activité physique mise en place	
	Découvrir des activités culturelles et d'expressions	Organiser et/ou proposer des sorties	
		Chercher des intervenants extérieurs (acteurs locaux)	
		Proposer des cycles et activités à court et moyen terme	
	Découvrir de nouvelles activités manuelles	Utiliser et varier les matériaux	
		Faire des recherches (internet, livres...)	
		Proposer de nouvelles méthodes	
		Exploiter l'environnement qui nous	

		entoure (Nature, CDC...)	
		Développer la critique constructive autour de l'activité	
4/Sensibiliser les enfants au développement durable	Permettre aux enfants d'y contribuer	Inciter les enfants à participer au recyclage, au tri des déchets, durant les activités et les moments de repas.	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Mise en place tri sélectif pour les activités et le moment du repas.</li> <li>-Faire découvrir ou redécouvrir de nouvelles saveurs en faisant goûter les aliments.</li> <li>-Observer la quantité des déchets alimentaires.</li> </ul>
		Lutter contre le gaspillage alimentaire	
		Eviter le gaspillage de fourniture pédagogique	
		Proposer des jeux ou activités manuelles avec des objets détournés ou de récupérations	

# LA JOURNEE TYPE 3/12 ANS

	<b>Mini-Maxi Pousses (3-6 ans)</b>	<b>Tatanka (6-12ans) Loisirs et Culture ou Sport</b>	
7h30	Arrivée des enfants, jeux calmes dans les salles respectives		7h30
8h30	Jeux calmes dans leur salle (dessins, coloriages, jeux libres, motricité)	Jeux calmes dans leur salle	8h30
9h	Arrivée du bus, dispatching des enfants dans leur section		9h
9h05	Appel et préparation des enfants pour la sortie  Eventuelle, sinon appel à 9h15.	Appel et préparation des enfants pour la sortie éventuelle, sinon appel à 9h15.	9h05
9h30 - 10h	Jeux dans la salle ou dehors Il faut privilégier des groupes de jeux et jouer avec les enfants  Ce n'est pas un moment de réunion ou pause café pour les animateurs.	Mise en place de la table du 1 <sup>er</sup> service par un animateur et un groupe d'enfant.	9h15 - 9h30
10h - 11h30	Activités du programme 1 animateur par activité le plus souvent possible	<div style="display: flex; justify-content: space-around;"> <div style="text-align: center;"> <b>LOISIRS</b>   <b>6-12 ans</b>                      Activités du programme                       1 animateur par activité le plus souvent possible                       X 2 activités                 </div> <div style="text-align: center;"> <b>SPORTS</b>   <b>6-12 ans</b>                      Activités du programme                      1 animateur par activité le plus souvent possible                       X 2 activités                 </div> </div>	9h30 - 11h45
11h30 - 11h45	Jeux libres au centre.		11h45 - 12h00
11h45 12h45	REPAS	Jeux libres dans la salle ou au TMS.	11h45 - 12h00
<b>3-4,5 ans</b>		<b>4,5-6 ans</b>	
13h - 15h	Sieste pour les plus petits	13h  -  14h30  Temps calme pour les plus grands : - dessin animé  (pas tous les jours) - relaxation - dessin et coloriage - jeux de société	12h  - 13h  13h - 13h15  13h15 - 14h
	14h30	Retour au centre par section  Temps calme : - dessin animé (pas tous les jrs) - relaxation - dessin et coloriage - jeux de société	14h
		<div style="display: flex; justify-content: space-around;"> <div style="text-align: center;"><b>LOISIRS</b></div> <div style="text-align: center;"><b>SPORTS</b></div> </div>	14h

		-		6-8 ans	9-12 ans	-
15h15 - 16h15	Activités du programme 1 animateur par activité le plus souvent possible	16h15	Activités du programme 1 animateur par activité le plus souvent possible	Activités du programme 1 animateur par activité le plus souvent possible	Activités du programme 1 animateur par activité le plus souvent possible	16h15
16h15 - 17h	GOÛTER			GOÛTER		16h15 - 17h
17h	Appel et préparation des enfants pour les navettes		Appel et préparation des enfants pour les navettes			
17h05	Départ Navette 2					17h05
17h15	Départ Navette 1					17h15
18h30	Jeux calmes dehors (le plus possible) ou dans la salle des Tatanka.					17h15 - 18h30

## LE PLUS DE LA JOURNÉE TYPE

**Accueil des enfants sur l'Accueil de Loisirs à Saint Antoine de Breuilh, mais aussi sur les points d'accueil à Bonneville, Lamothe-Montravel et Saint Martin.**

Sur les points d'accueil, une personne est là pour s'occuper d'accueillir les enfants et leurs familles, pour faire faire des activités calmes aux enfants. A Bonneville, l'accueil se fait de 7h30 à 8h30, puis le bus part à 8h30 en direction de Lamothe. A Lamothe, l'accueil se fait de 7h30 à 8h45, puis le bus part en direction de l'accueil de loisirs où il arrivera vers 9h. A Saint-Martin, l'accueil se fait de 7h30 à 8h20 puis le bus part à 8h20 en direction de Villefranche de Lonchat pour un arrêt entre 8h30-8h35 à l'école puis le bus part à l'accueil de loisirs à Saint Antoine où il arrivera vers 9h.

Au niveau de l'Accueil de Loisirs à Saint Antoine de Breuilh, quatre personnes sont présentes dès 7h30 pour accueillir les enfants et leurs familles. Deux personnes s'occupe des enfants, leur fait faire des activités calmes (lecture, dessin, lego, jeux de société), pendant que les deux autres personnes se chargent plus particulièrement des familles (inscriptions...). Durant ce temps d'accueil un animateur peut proposer une petite collation aux enfants jusqu'à 8h30.

### **Activités avec les animateurs**

L'activité débute à 9h30, ce qui implique que l'activité soit prête à cette heure-ci !

C'est à la charge de chaque animateur de préparer son activité en conséquence, soit la veille, soit le matin... Pour les activités manuelles, les animateurs doivent prévoir un modèle afin que les enfants puissent voir la finalité de l'activité. La marque de fabrique des animateurs de notre accueil de loisirs pour les grands jeux ou journées à thème est l'art du déguisement. Cela améliore la sensibilisation apportée aux enfants.

Concernant les activités sportives, l'animateur devra s'assurer que le matériel qu'il va utiliser est bien en état (ex : ballons gonflés) afin de réaliser l'activité à l'heure et dans les meilleures conditions possibles

Le rangement de l'activité se fait avec les enfants, c'est un temps d'animation aussi important que l'activité. Le rôle de l'animateur est de transmettre le respect, la responsabilité, l'autonomie en lien avec les objectifs du projet pédagogique.

### **Le repas**

Passage aux toilettes et lavage des mains pour les enfants avant chaque repas. Le repas s'effectue en un service (11h45 pour les moins de 6 ans et 12h pour les + de 6 ans) et est pris dans la cantine scolaire de Saint Antoine de Breuilh. Le service pour les moins de 6 ans ne doit pas durer plus de 55 minutes et le service pour les + de 6 ans pas plus de 45 minutes.

Pour les Mini/ Maxi Pousses, un chef de table symbolique est désigné. Il veille que tout se passe bien à sa table, il aide à servir... A la fin du repas, il débarrasse en mettant les couverts et les assiettes au bout de sa table. Bien évidemment, les autres enfants doivent l'aider. Par la suite, c'est l'animateur qui débarrasse. En aucun cas les Mini/Maxi-Pousses doivent se lever de table sans l'autorisation d'un animateur.

Pour les Tatankas (6/12 ans), un animateur sera présent par table. Il sera assis en bout afin d'avoir une vue d'ensemble sur sa table et la salle. Le repas est un moment calme, d'échange, de partage aussi bien entre les enfants qu'avec les animateurs. Vous devrez veiller à ce que chacun goûte de tout (même très peu), par conséquent, même les animateurs sont tenus de goûter de tout. Nous désignerons un « chef de table » qui sera responsable de sa table, qui servira les plats et qui demandera de l'eau et du pain aux animateurs. Cela n'empêche pas les autres enfants de la table d'aider leur camarade "chef de table".

La politesse est de mise, les enfants attendront pour commencer à manger que tout le monde soit servi et qu'un animateur dise « Bon appétit ! ». C'est l'animateur qui ira chercher du pain et faire remplir les pichets en cuisine. Aucun enfant, ni animateur dans les cuisines !!

A la fin du repas, les couverts, les assiettes et les verres seront empilés en bout de table et débarrassés par le « chef de table » qui passera ensuite l'éponge.

Si un enfant a une allergie alimentaire ou s'il suit un régime particulier il faudra bien le surveiller durant les repas. Les animateurs devront impérativement communiquer sur ces cas particuliers afin de bien respecter les recommandations des familles ou des PAI des enfants.

Les pique-niques seront préparés par les animateurs la veille et le matin pour le frais. Ils seront transportés dans des glacières. Vous veillerez à toujours les mettre à l'abri du soleil.

Nous mettons à disposition des thermomètres afin de contrôler la température. Associer à celui-ci, un animateur (le plus souvent permanent) sera chargé de noter les températures dans un carnet. A chaque retour de sortie, cet animateur devra indiquer au directeur les relevés de températures.

Durant le pique-nique, l'animateur devra également prélever la nourriture donnée aux enfants (environ 100 gr soit 1 ou 2 cuillères en fonction des restes) et la mettre dans des échantillons témoins. Sur ces mêmes échantillons, il devra noter la date de ces prélèvements. Nous les conserverons une semaine dans le frigo de la salle animateur de l'accueil de loisirs.

## **Le temps de repos**

Pour le temps de repos, c'est un temps qui doit être calme, très calme. Nous ferons des petits groupes et occuperons diverses salles de l'accueil de loisirs. Nous proposerons aux enfants des activités calmes telles que du coloriage, des dessins, des jeux de société calmes, des bracelets, des perles, des scoubidous, des contes, de la lecture... Pour les 6/12 ans, en petit groupe et avec un animateur, il est possible de jouer au Ping-Pong ou d'aller au Terrain Multisports.

Pour les Mini/ Maxi-Pousses, ils iront à la sieste dans la salle prévue à cet effet sous la surveillance d'un animateur qui veillera à ce que chacun soit bien installé dans son lit avec son doudou. C'est un moment très important pour eux. Il faudra veiller à ce que ce soit un moment calme, sans bruit.

## **Activités de l'après-midi**

Les activités débutent à partir de 14h30 selon les tranches d'âge. Cela signifie que les animateurs auront préalablement préparé leur matériel afin de ne pas perdre de temps. Concernant les activités manuelles, il faudra préparer un modèle pour que l'enfant puisse voir la finalité de l'activité.

### **Goûter et temps d'échange sur la journée avec les enfants.**

Le goûter sera préparé avec quelques enfants, dedans ou dehors. Veiller à ce qu'ils aient bien les mains propres et vous aussi !! Lors de goûter à l'extérieur, prévoir un sac à dos et une alimentation résistant à la chaleur. Au retour, ranger le reste du goûter dans la pièce prévue à cet effet et mettre les aliments périssables au frais. Veiller toujours aux dates de péremption ainsi qu'à l'aspect des aliments et jetez en cas de doute. Ce moment sera un temps de bilan, d'échange, de partage, d'idées pour tous. Nous veillerons à faire respecter le respect chez chacun. Que chacun puisse s'exprimer librement tout en se faisant respecter par les autres à travers l'écoute. Aussi, nous veillerons à ne pas laisser s'installer de phénomènes d'exclusion en évitant qu'il y ait des "bouc émissaire" sans quoi une sanction pourra être prise.

### **Mise en place du départ des enfants qui prennent la navette 17h**

Il faudra bien veiller à n'oublier personne et au contraire à ne pas mettre dans le bus un enfant qui devait se faire récupérer sur l'accueil de loisirs. Cela demande aux animateurs d'instaurer une ambiance calme et d'écoute des enfants afin de faire un appel dans les meilleures conditions possibles. Veiller à ne pas oublier des affaires ou des activités créées par les enfants. Certains peuvent avoir un PAI ou un traitement indispensable dans leur sac. De plus, s'assurer que chaque enfant parte avec SES AFFAIRES et SES ACTIVITÉS, et non celles d'un ou d'une camarade.

Les fiches navettes nous informerons des enfants qui prennent la navette.

### **Départ des enfants 17h05-17h15**

De même que le matin, c'est le retour des enfants sur les différents points d'accueil. Un premier bus (transport privé) ramène les enfants au point d'accueil de Lamothe pour 17h30 et de Bonneville pour 17h45. Pour la deuxième navette (transport privé) ramène les enfants sur l'arrêt à Villefranche pour 17h25-17h30 et au point d'accueil à Saint-Martin à 17h40. Le tout accompagné par les animatrices responsables des points d'accueils.

## **Fin de journée 17h15-18h30 pour les enfants qui restent à Saint Antoine de Breuilh**

Durant ce temps de la journée, plusieurs organisations sont possibles en fonctions de la météo, du nombre d'enfants...

S'il fait beau, les enfants peuvent jouer à l'extérieur et si possible, aller au terrain Multisports. Un animateur accompagnera le groupe dans cet espace. Il est très important que celui-ci, indique aux autres animateurs avec combien d'enfants il part. Les animateurs peuvent mettre en place des petits jeux (jeux de société, dessin...) et/ou jouer tout simplement avec les enfants aux jeux de leurs choix.

En cas de mauvais temps, ne pas hésitez à bien occuper tout l'espace ainsi que les préaux.

De même que le matin, deux personnes se chargeront des départs, les deux personnes qui font la fermeture. Deux personnes s'occuperont des enfants et deux personnes se chargeront des familles. Les 2 personnes qui partiront les dernières devront s'assurer que rien ne traîne au sol à l'intérieur pour faciliter l'entretien des locaux par la technicienne de surface et que rien ne traîne non plus à l'extérieur.

# LE DEROULEMENT DES TEMPS PERISCOLAIRE

L'accueil périscolaire est organisé dans 4 écoles de la communauté de communes.

Horaires	Lundi Saint-Antoine	Horaires	Mardi RPI St Michel/Lamothe	Jeudi RPI Montcaret/Seurin	Vendredi Vélines
<b>16h-16h15</b>	-Goûter à la salle APL de l'école	<b>16h30-16h45</b>	-Goûter à la salle des fêtes de Lamothe. -Arrivée des enfants de St Michel à 16h50	-Goûter au réfectoire de l'école de Montcaret	-Goûter dans la salle de motricité. -Arrivée des enfants de St Seurin à 16h45
<b>16h15-17h30</b>	Double Programme Activité Sportive ou Activité Manuelle/Culturelle  <b>Lieu :</b> Cours de l'école, salle APL, gymnase.	<b>16h45-18h</b>	Double Programme Activité Sportive ou Activité Manuelle/Culturelle  <b>Lieu :</b> Salle des fêtes ou City Stade de Lamothe.	Double Programme Activité Sportive ou Activité Manuelle/Culturelle  <b>Lieu :</b> Salle de classe, cours de l'école ou salle des fêtes et réfectoire.	Double Programme Activité Sportive ou Activité Manuelle/Culturelle  <b>Lieu :</b> Salle de Motricité ou Audio visuelle, cours et terrain.
<b>17h30-18h</b>	Départ des enfants  Jeux  Temps Calme organisé	<b>18h-18h30</b>	Départ des enfants  Jeux  Temps Calme organisé	Départ des enfants  Jeux  Temps Calme organisé	Départ des enfants  Jeux  Temps Calme organisé

Les inscriptions peuvent se faire à l'année ou au cycle (période entre chaque vacance scolaire). Le dossier d'inscription est le même que celui que nous demandons aux familles qui fréquentent l'accueil de loisirs à Bonneville.

**La facturation se fait au cycle d'activité, et nous demandons le règlement au début de chaque cycle. La première séance de l'année est une séance découverte qui est gratuite.**

**Pour les autres cycles, si l'enfant ne fait qu'une séance, nous ne facturerons que cette séance. A partir de deux séances, nous facturerons la totalité du cycle (environ 5 à 8 séances en fonction de la période).**

## **Les principaux objectifs des cycles d'activités :**

- Découvrir et/ou de s'initier à diverses activités culturelles et sportives sous forme de cycles de 5 à 8 séances
- Favoriser l'épanouissement de l'enfant.
- Rendre l'enfant acteur durant chaque temps du périscolaire (activité, rangement...)
- Permettre une passerelle pour les enfants entre l'accueil de loisirs et les associations sportives et culturelles de notre territoire, ceci en les faisant intervenir.

# BUTS, OBJECTIFS PEDAGOGIQUES ET MOYENS POUR LES « PRÊT-ADOS »

BUTS	OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	MOYENS	CRITERES D'EVALUATIONS
Favoriser la socialisation du jeune	Construire et réaliser un projet en commun	Responsabiliser le jeune dans ses actes et ses choix.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Définir des tâches</li> <li>- Appliquer sa tâche</li> <li>- Communiquer, échanger et s'entraider dans les tâches</li> <li>- Faire un bilan de son projet</li> <li>- Proposer des idées</li> <li>- Echanger et s'intéresser à l'autre</li> <li>- Connaître les intérêts de chacun</li> <li>- Accepter d'être en collaboration avec tous les jeunes durant les activités.</li> </ul>
		Créer des temps de discussions et d'échanges consacrés à ce projet.	
		Favoriser l'attribution des tâches	
	Communiquer entre eux	Proposer des temps d'échanges durant les différents temps de la journée	
		Proposer aux jeunes de transmettre leurs passions durant le temps d'une activité.	
		Echanger sur tout type de sujet de l'actualité	
	Accepter l'autre et ses différences	Valoriser les jeunes	
		Créer des situations sur la connaissance de l'autre	
		Favoriser le mélange des groupes et la mixité durant les activités.	
	Favoriser l'autonomie du	Organiser des activités	
Laisser le jeune choisir son activité			<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en place et ranger le matériel utilisé</li> </ul>

jeune	Se responsabiliser durant les différents temps de la journée	Laisser de l'autonomie durant les temps de repas	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Prendre des transports en commun</li> <li>- S'occuper du fonctionnement des repas</li> </ul>
		Préparer et organiser des moments d'autonomie dirigés durant une sortie	
	Rendre acteur l'adolescent sur un projet à long terme	Organiser des temps d'action durant les vacances scolaires	
Favoriser l'épanouissement du jeune	Découvrir de nouvelles activités sportives, manuelles et culturelles	Proposer aux jeunes de faire découvrir leurs passions à travers une activité	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présenter sa passion durant une séance</li> <li>- Exprimer ses envies et ses choix durant une activité ou des sorties.</li> </ul>
		Laisser parler l'imaginaire du jeune lors des différentes activités	
		Organiser des sorties	

## LA JOURNEE TYPE DES « PRÊT-ADOS »

**7H30 à 9H** : Accueil des enfants sur l'accueil de Loisirs à Bonneville, mais aussi sur les points d'accueils de Saint-Antoine, de Lamothe-Montravel, Saint-Martin de Gurson et le point d'arrêt de Villefranche de Lonchat.

**9H15 à 12H** : Activités ou sorties

**12H à 12H30** : Temps libre / Préparation des repas

**12H30 à 13H15** : Repas

**13H15 à 14H** : Détente / Repos / Activités libre

**14H à 16H30** : Activités ou sorties

**16H30 à 16H45** : Goûter et temps d'échange sur la journée avec les jeunes

**16h45** : Mise en place du départ des jeunes qui prennent la navette.

**17H15 à 18H30** : Départ des jeunes et temps libre

## LES INTERDITS NON NEGOCIABLES

### La cigarette

Il est strictement interdit à tous les enfants et les adolescents de fumer, excepté si ce dernier a plus de 16 ans. Dans tous les cas, et selon la loi, il est interdit à toute personne de fumer dans les locaux. Il est formellement interdit de fumer en toute circonstance

### L'alcool

Il est strictement interdit à toute personne de consommer de l'alcool sur l'accueil.

### Les stupéfiants

La détention de stupéfiant et la consommation de stupéfiants sous toutes ses formes sont formellement interdites et font l'objet d'une déclaration à la gendarmerie et d'un renvoi immédiat.

### Les rapports sexuels

Toutes les relations sexuelles entre mineurs ou entre adultes et mineurs sont interdites. Les couples de plus de 16 ans sont acceptés, cependant ils ne devront pas s'exposer à la vue des autres enfants de l'accueil de loisirs.

**Tout manquement à ces règles entraînera le renvoi immédiat à la charge des parents du jeune**

## LES SÉJOURS ET LES ACTIVITÉS ACCESSOIRES

Nous organisons des séjours de 1 à 4 nuits maximum tout le long de l'année pendant les vacances scolaires.

Pour les vacances de printemps, le logement se fait généralement dans une MFR ou un Gîte.  
*Exemple de séjours : Puy du Fou, Futuroscope, Vulcania...*

Durant les vacances d'été, nous hébergeons dans des campings et nous utilisons notre matériel. Les enfants dorment dans des tentes de 2 à 4 places et nous avons à disposition 3 tentes de 9m2 qui permettent l'organisation du campement. Une tente pour faire la cuisine, une pour stocker l'alimentaire, et une pour l'infirmerie.

*Exemple de séjours : Koh Lanta Gurson, Séjour à Paris, Séjour Nature Pays Basque...*

Chaque année, les « prêt-ados » ont un projet séjour à réaliser. Ils réalisent des actions (tombola, repas, vente de gâteaux et/ou d'objets...) et celles-ci permettent de financer une partie du séjour. Les jeunes qui ont participé à ces actions ont un tarif privilégié et seront prioritaires. De la même façon que les enfants qui viennent sur l'Accueil de façon récurrente seront également prioritaires.

*Exemple de séjours : Séjour Ski, Séjour à Paris...*

Ce projet séjour et les actions réalisées ont pour but également de créer une cohésion de groupe et de fidéliser les jeunes. Cela permet également de créer un lien et un échange plus régulier avec les familles.

Nous organisons des réunions avec les familles minimum 3 semaines avant le jour du départ. Nous leur expliquons en détail le déroulement du séjour, la réglementation de séjour et nous leur fournissons la liste des affaires à avoir le jour du départ (ex : vêtements, sac de couchage, trousse toilette...) Nous leur fournissons la facture à la fin de la réunion, et le règlement doit être fait en suivant.

Les objectifs généraux de ces séjours sont :

- Découvrir des activités culturelles et sportives.
- Favoriser la socialisation et l'autonomie du jeune.
- Participer aux tâches de la vie du camp.



## LES MANIFESTATIONS ET ACTIONS RÉALISÉES

L'équipe de l'accueil de loisirs organise des manifestations durant l'année :

- **Vacances d'hiver : Repas à thème (Gaulois, Montagnard...)**
- **Mois de Mai (Samedi) : Soirée Féria**
- **Juillet (dernier Vendredi) : Marché Gourmand Nocturne**
- **Août : Repas de fin d'été**
- **Novembre / Décembre : Marché de Noël, Bourse aux jouets...**



Les bénéfices de ces manifestations permettent d'améliorer la vie du centre de loisirs, l'achat de matériel spécifiques et l'allègement des prix des sorties et des séjours.

Ces manifestations permettent également de réunir et de créer un lien social entre tous les acteurs de la vie du centre de loisirs. (Elus, Familles, Personnels...)

Ces moments sont des lieux d'échanges qui animent et permettent d'être au plus proche des besoins et des attentes de chacun.

## L'équipe d'encadrement

### *Le Directeur*

- Il est responsable du bon fonctionnement du centre, de la comptabilité, du matériel et des locaux.
- Il veillera à la bonne hygiène et à la santé de tous. Il est le garant de la sécurité physique et moral des enfants et du personnel.
- Il permettra la création d'une identité et de l'expression d'un esprit d'équipe conformes aux exigences du projet pédagogique.
- Il a un rôle formateur, il guidera, aidera, conseillera son équipe, mais il délèguera certaines tâches (sanitaire, pédagogique, formation, évaluation) à ses responsables pédagogiques, tout en gardant un contrôle.

### *Les référents*

- Il y a un référent par section : Mini-Pousses, Maxi Pousses, Loisirs et Culture et Sports
- Ils assurent la programmation des activités.
- Ils sont en charge de leur équipe d'animation et des stagiaires. Ils seront là pour les guider, les aider, les conseiller, répondre à leurs questions.
- Les référents des sections travaillent en collaboration et font des réunions avec le directeur afin d'échanger sur le bon fonctionnement général du centre de loisirs.

### *L'assistant sanitaire*

- Cette responsabilité sera assurée par un animateur permanent de l'accueil de loisirs, possédant le PSC1.
- Il assure les soins quotidiens, les traitements sur ordonnance et tient le cahier de l'infirmerie.
- Il gère la pharmacie du centre, renouvelle celle-ci ainsi que les trousse de secours.
- Lors des sorties, si un enfant se blesse, chaque animateur doit être capable de soigner un enfant sans oublier de noter sur le calepin de la trousse de secours les soins prodigués et de le remettre à l'assistante sanitaire en rentrant de la sortie.

## *L'Animateur*

- Il est l'élément essentiel du centre. Il doit être à l'écoute des enfants, devra le responsabiliser, veiller à son épanouissement et que chaque notion de respect soit appliquée.
- Il doit dynamiser le groupe à travers sa bonne humeur mais aussi grâce aux outils de l'animation.
- Il cherchera à impliquer les enfants au maximum dans les activités. Même s'il y a des activités que l'animateur n'aime pas personnellement, il se doit de motiver les enfants, de les impliquer.
- Il doit se mettre en accord avec le projet pédagogique et donc avec les attentes, les buts et objectifs du directeur.

## *Le Surveillant de Baignade*

C'est le responsable de la baignade. C'est lui, et lui seul, qui gère son activité baignade. Un projet pédagogique sera mis en place pour les baignades par les surveillants de baignade qui travaillent en permanence aux accueils de loisirs, et vous sera présenté en début de séjour.

## **L'équipe technique**

### *La personne de service*

- Elle assure la mise en place, le service et le nettoyage du temps du repas.
- Elle assure l'entretien des différents locaux utilisés par l'accueil de loisirs.

### *Le chauffeur*

Il assure le transport des enfants et de l'équipe d'animation lors des sorties tout en veillant à la sécurité de tous.

**Cependant, le chef de convoi ou responsable de la sortie est garant de la sécurité de tous dans le bus et peut prendre toutes les mesures qu'il souhaite afin de veiller à la sécurité de tous.**

## REGLEMENTATIONS

Nous avons plusieurs accueils de loisirs avec des déclarations auprès de la DDCSPP (Direction Départemental de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations) et des réglementations différentes et bien distincts.

- **L'accueil de Loisirs 3/12 ans à Saint Antoine de Breuilh en déclaration Péri-scolaire les Mercredis** avec une capacité maximum de 48 enfants de 3/6 ans et 96 enfants de 6/12 ans.

Le taux d'encadrement est de 1 animateur pour 10 enfants de 3/6 ans et 1 animateur pour 14 enfants de 6/12 ans.

- **L'accueil de Loisirs 3/12 ans à Saint Antoine de Breuilh en déclaration Extrascolaire durant les Vacances** avec une capacité d'accueil de 48 enfants de 3/6 ans et 96 enfants de 6/12 ans. s

Le taux d'encadrement est de 1 animateur pour 8 enfants de 3/6 ans et 1 animateur pour 12 enfants de 6/12 ans.

- **L'accueil de Loisirs « Prêt-Ados » (11-17 ans) à Bonneville en déclaration Extrascolaire durant les vacances** avec une capacité d'accueil 32 enfants.

Le taux d'encadrement est de 1 animateur pour 12 enfants de 11/17 ans. Il y a toujours au moins un animateur qui accompagne le directeur sur la structure.

- **Les Accueils Péri-scolaires, en déclaration Péri-scolaire 2h le soir en semaine, dans les écoles primaires à Saint-Antoine de Breuilh, Lamothe, Montcaret et Vélines.** En fonction des effectifs, la capacité d'accueil maximum varie entre 14 et 28 enfants.

Le taux d'encadrement est de 1 animateur pour 14 enfants de 6/12 ans.

Notre accueil de loisirs organise très régulièrement des sorties afin de diversifier au mieux son programme et ses activités, mais également pour libérer de l'espace au sein du centre et mieux organiser les groupes durant la journée.

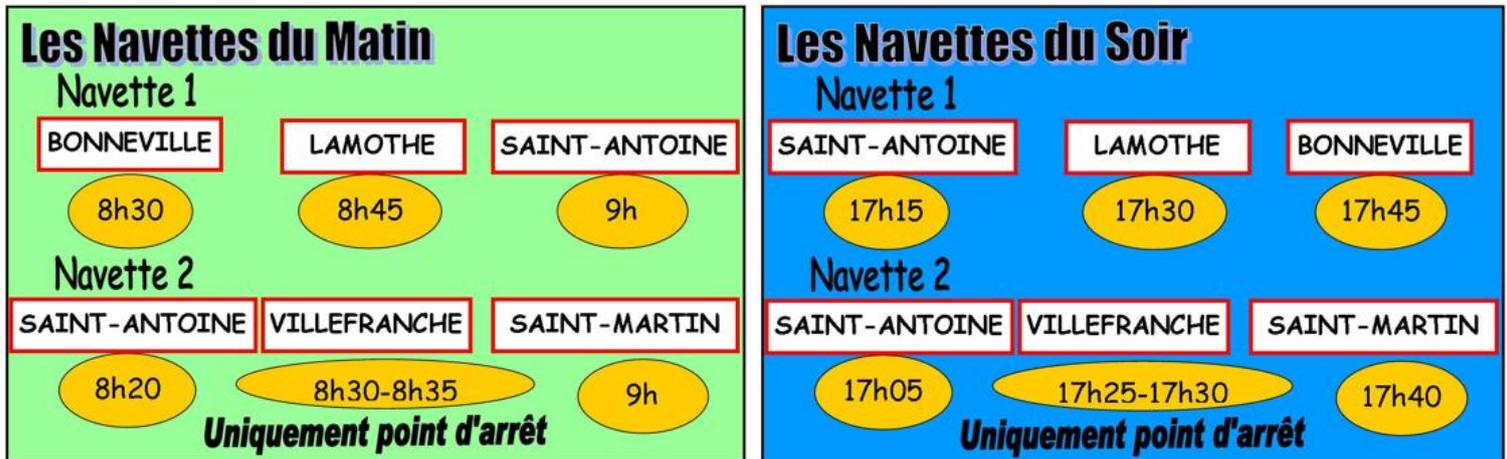
Pour les sorties, le taux d'encadrement reste le même que la période ou la déclaration à laquelle la sortie est effectué.

Cas particulier, pour les sorties dans des piscines ou des structures spécifiques à la baignade, le taux d'encadrement est de 1 animateur pour 5 enfants de 3/6 ans et 1 animateur pour 8 enfants de 6/12 ans. Nous gardons le même taux d'encadrement pour l'accueil Prêt-Ados.

Concernant les sorties baignades sur des points d'eaux comme des lacs ou la mer, le taux d'encadrement reste le même. Cependant, nous mettons à disposition un animateur en plus, Diplômé Surveillant de Baignade, qui organise la baignade avec du matériel de l'accueil de loisirs (ligne d'eau...), Il devra respecter les réglementations en vigueur concernant l'organisation des baignades en ACM (Accueil Collectif de Mineur).

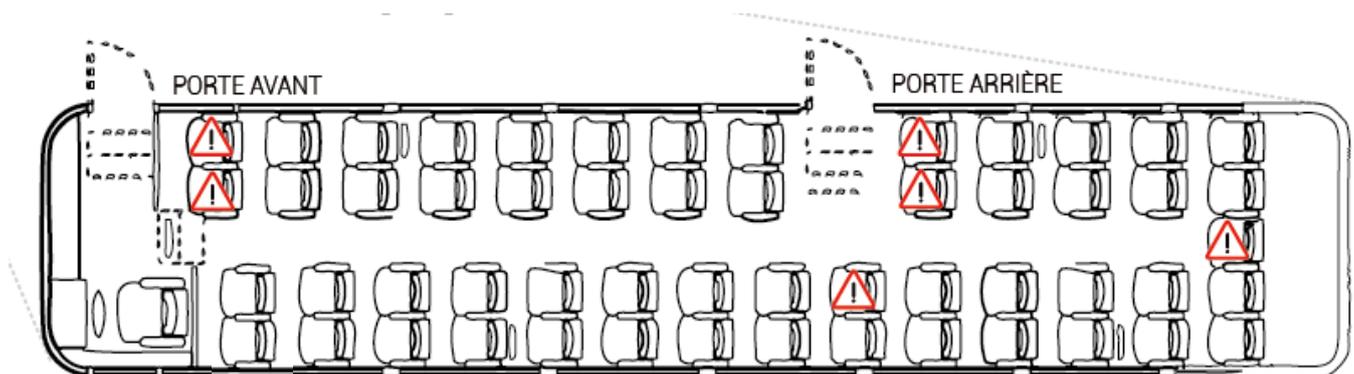
## TRANSPORTS

Notre accueil de loisirs se situe au cœur du territoire de la Communauté de Communes MMG. Pour cela, un système de navette est mis en places tous les mercredis, et toutes les vacances scolaires dans le but que tous les enfants puissent rejoindre facilement le centre de loisirs. Cette organisation, permet à chaque famille du territoire d'être au maximum à 10 minutes d'un point d'accueil relais du centre de loisirs à Saint Antoine de Breuilh.



Pour cela, nous avons mis en place un protocole navette joint avec le dossier d'inscription. Celui-ci explique de manière très détaillé l'organisation et la gestion des enfants durant ces temps de trajets. Les familles qui souhaitent bénéficier de ce service, déjà compté dans le tarif d'une journée, devront impérativement signer ce document.

Tous les animateurs, permanents et occasionnels, devront également prendre connaissance de ce protocole et signer le document.



## COMMUNICATIONS

L'accueil de loisirs 3/12 ans est situé au coeur du territoire de la communauté des communes, ce qui en fait une qualité pour l'accessibilité de tous les enfants et des familles. Cependant, le territoire est assez vaste, et il est primordial pour nous d'apporter à tous, l'information des programmes des mercredis, des vacances scolaires et des évènements de l'année.

Tout d'abord, nous envoyons les programmes par mail à toutes les familles qui fréquentent référencés nos accueils de loisirs (3/12 ans, 12/ 17 ans et Périscolaire). Nous faisons passer aux directeurs des écoles qui les transmettent aux familles dans les cahiers des enfants.

Nous avons un site internet qui informe les familles. Nous y diffusons les programmes, les menus, les événements. Pour les nouvelles familles, ce site permet de prendre connaissance de l'équipe et du fonctionnement des structures. Elles peuvent également télécharger les dossiers d'inscriptions qui doivent impérativement être remis en main propre.

Depuis quelques années, nous avons créer une page Facebook 3/12 ans et 12/17 ans. Celle-ci permet d'apporter des informations complémentaires et en direct sur la vie en général de l'accueil de loisirs.

Nous avons également créer il y a peu de temps un compte Instagram : Accueil de Loisirs "Prêt-Ados", pour que les jeunes puissent se retrouver en partageant leurs activités et leurs temps forts sur ce moyen.



## ÉVALUATION DU PROJET PÉDAGOGIQUE

L'évaluation du projet pédagogique permet d'être en capacité d'analyser et d'évaluer les objectifs pédagogiques et les moyens mis en œuvre dans le but de faire un bilan et améliorer ces méthodes de travail si besoin.

Des réunions avec les animateurs permanents sont mises en place avant et après chaque vacances scolaires dans le but d'échanger sur les activités mis en place, les différents objectifs pédagogiques posés, les problèmes rencontrés, les ajustements à faire, le rôle de chacun au sein de l'accueil.

Des réunions seront également organisées chaque jeudi, durant les vacances scolaires, afin d'échanger sur la semaine passée concernant les activités, les enfants, et d'éventuel dysfonctionnement rencontré.

Durant les temps libres et les goûters, des temps d'échange sont mis en place avec les enfants et les jeunes afin de connaître leurs avis, leurs ressentis, leurs attentes et leurs besoins.